

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Jeunesse Santé Inc. | Numéro de permis 2022049 | Date d'inspection Le 12 juin 2023 | |
| Nom de l'établissement Les Étoiles de Marguerite-Bourgeois 2 | | Numéro de téléphone (506) 888-6057 | |
| Adresse 238 rue Marguerite-Bourgeois Caraquet NB E1W 1B7 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.
- La programmation est panifiée et documentée.
- Les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.
- L'équipement fix est entouré d'une surface protectrice de la profondeur appropriée aussi installée selon les instructions du fabricant.
Pendant ma surveillance, les éducatrices sont calmes et les enfants aussi. Prenaient leur collation calmement.

original signé par
Sylvie Richardson

12 juin 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date